CONSEIL PERMANENT DE OEA/Ser.K/XXXIV

 L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS RANDOT-III/doc.6/21 add. 1

 22 juin 2021

 COMMISSION SUR LA SÉCURITÉ CONTINENTALE Original: anglais

Troisième Réunion des autorités nationales en matière de

criminalité transnationale organisée (RANDOT III)

23-24 juin 2021

Réunion virtuelle

CALENDRIER ANNOTÉ DE LA TROISIÈME RÉUNION DES AUTORITÉS NATIONALES EN MATIÈRE DE CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE[[1]](#footnote-1)

RENFORCEMENT DES EFFORTS MONDIAUX ET CONTINENTAUX CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE

Date : 23 et 24 juin 2021

Lieu : Siège de l’OEA, Washington, D.C. (réunion virtuelle)

(Déposé par la Présidence)

**Mercredi 23 juin 2021**

9 h 00 – 10 h 00 INSCRIPTION (test du système)

*Les délégués, en particulier ceux qui prendront la parole, sont priés de se connecter tôt à la plateforme KUDO afin de tester le système et de vérifier leur connection audio et vidéo*

10 h 00 – 10 h 30 **Séance d’ouverture de la Troisième Réunion des autorités nationales en matière de criminalité transnationale organisée (30 minutes)**

*Pendant cette séance, les allocutions liminaires sont prononcées par la Présidente de la Commission sur la sécurité continentale de l’OEA, le représentant du Secrétaire général de l’OEA et le Président de la RANDOT III.*

10 h 30 – 10 h 35 **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (5 minutes)**

*Le Président de RANDOT III présente, aux fins d’adoption, les projets d’ordre du jour et de calendrier de la réunion. Dans le cas où il y aurait des propositions de changements, elles sont soumises aux délégations, pour examen.*

10 h 35 – 10 h 45 **Bilan des activités du Département contre la criminalité transnationale organisée du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle depuis la dernière réunion des autorités nationales en matière de criminalité transnationale organisée et mesures prises pour mettre en œuvre le Plan d’action continentale, par M. Arthur Weintraub, Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle de l’OEA**

*Les délégations écoutent le bilan des activités présenté par le Secrétaire à la sécurité multinationale* **(10 minutes)**

10 h 45 – 11 h 00 **Bilan par l’ONUDC : Coordination des efforts mondiaux avec les efforts continentaux, par Mme Loide Aryee, Chef de la section du crime organisé et du trafic illicite, Division des traités, ONUDC**

*Les délégations écoutent le bilan de cette institution présenté par la Chef de la section du crime organisé et du trafic illicite de l’ONUDC* **(15 minutes)**

11 h 00 – 11 h 10 **Pause**

11 h 10 – 13 h 00 **Premier dialogue : Menaces et possibilités émergentes en lien avec la criminalité transnationale organisée**

*Cette première séance de dialogue est animée par M. Gaston Schulmeister, Directeur du Département contre la criminalité transnationale organisée (DCTO) et commence par les exposés des panélistes suivants :*

1. *M. Luiz Roberto Ungaretti de Godoy, Coordonnateur général de la coopération internationale de la Police fédérale – Brésil* ***(10 minutes)***
2. *M. Toby Bradley, Sous-Secrétaire adjoint de la Division des stupéfiants internationaux et de la répression – États-Unis* ***(10 minutes)***
3. *M. Felipe Paredes San Román, Vice-ministre de la Justice – Pérou* ***(10 minutes)***
4. *Mme Dawne Spicer, Directrice exécutive du Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFIC)* ***(10 minutes)***
5. *Mme Sarah Paquet, Directrice du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (FINTRAC)* ***(10 minutes)***

***Dialogue ouvert entre les États membres :* (55 minutes)**

*Après que les panélistes ont fait leurs exposés, les délégations prennent la parole pour des déclarations et engagent un dialogue et des interactions*

 ***Questions pour orienter les interventions des États membres:***

* *Y-a-t-il de nouvelles modalities/manifestations de la criminalité organisée qui ont été détectées dans votre pays? Quelles mesures prend votre pays pour les combattre? Est-ce que votre gouvernement a les instruments, les lois, la formation, etc. dont il a besoin pour les affronter?*
* *De quelle manière les États membres de l’OEA peuvent-ils renforcer les efforts mondiaux et continentaux visant à combattre la criminalité transnationale organisée?*
* *Est-ce que votre gouvernement participe au mécanisme de surveillance de la mise en œuvre (IRM) de l’ONUDC?*
* *Quel article de la Convention de Palerme mérite, en ce moment, un effort spécial ou une attention particulière de la part des États ?*

***Synthèse :*****(5 minutes)**

*Pendant les dernières minutes de ce dialogue, l’animateur présente un résumé des commentaires.*

13 h 00 – 14 h 30 **Pause**

14 h 30 – 16 h 00 **Deuxième dialogue : Lutte contre les menaces posées par la criminalité transnationale organisée**

*La deuxième séance de dialogue est animée par M. John Grajales, Spécialiste technique du Département contre la criminalité transnationale organisée et commence par les exposés des panélistes suivants :*

* + 1. *Blanchiment d'argent : mode opératoire régional, M. Esteban Fullin, Secrétaire exécutif du GAFILAT* **(10 minutes)**
		2. *Les économies illicites à l’ère de la COVID-19, M. Alvise Giustiniani, Vice-président pour la prévention du commerce illicite, Phillip Morris International (PMI)* **(10 minutes)**
		3. *Saisie et gestion des avoirs pour lutter contre la criminalité transnationale organisée, Mme Carla Mera Proaño, Directrice de l’UAFE – Équateur* **(10 minutes)**
		4. *Mme Elisa Holguín López, Directrice générale de l’Unité d’analyse financière (UAF) – République dominicaine* **(10 minutes)**

***Dialogue ouvert entre les États membres (45 minutes)***

*Après que les panélistes ont fait leurs exposés, les délégations prennent la parole pour des déclarations et engagent un dialogue et des interactions*

 ***Questions pour orienter les interventions des États membres:***

* *Quels sont actuellement les défis qu’affronte votre pays en termes de blanchiment des avoirs/récupération des biens?*
* *Comment votre pays fait-il participer le secteur privé et/ou la société civile à la lutte contre la criminalité transnationale organisée? Quelles ont été les mesures efficaces que vous avez mis en œuvre avec ces acteurs?*

***Synthèse :*****(5 minutes)**

*Pendant les dernières minutes de ce dialogue, l’animateur présente un résumé des commentaires.*

16 h 00– 16 h 10 **Pause**

16 h 10 – 16 h 40 **Contributions financières au Fonds spécifique contre la criminalité transnationale organisée, M. Gaston Schulmeister, Directeur du Département contre la criminalité transnationale organisée**

*À propos de ce point, M. Schulmeister donne des informations sur le Fonds spécifique contre la criminalité transnationale organisée qui a été créé conformément au Plan d’action continentale contre la criminalité transnationale organisée. Le rôle de ce Fonds de même que son règlement et ses utilisations sont examinés.*

16 h 40 – 17 h 30 **Examen et discussion du Plan d’action continentale contre la criminalité transnationale organisée : mise en œuvre, suivi, indicateurs, Stratégie continentale**

*Les délégations soumettent à discussion le Plan d’action continentale contre la criminalité transnationale organisée et révisent et examinent les documents suivants :*

* *CSH/GT/RANDOT III 5 rev.2- Projet d’indicateurs pour la mise en oeuvre du Plan d’action continentale contre la criminalité transnationale organisée .*
* *CSH/GT/RANDOT III 4 rev.2-Projet de stratégie continentale contre la criminalité transnationale organisée .*

**Jeudi 24 juin 2021**

10 h 00 – 10 h 15 **Allocution de M. Jean-Luc Lemahieu, Directeur de la Division pour l’analyse des politiques et les affaires publiques de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)**

 *Le représentant de l’ONUDC prononcera un discours sur ce thème*

10 h 15 – 10 h 30 **Présentation des conclusions et des recommandations techniques des XLVIIIe et XLIXe réunions du Groupe d'experts chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent (GELAVEX), M. Carlos Arregui Romero, Ministre du SEPRELAD – Paraguay**

*Comme l’a demandé la résolution AG/RES. 2930 de 2020, la Présidence du GELAVEX présente aux autorités nationales un rapport sur les conclusions et les recommandations des XLVIIIe et XLIXe réunions de ce Groupe d’experts*

10 h 30 – 12 h 00 **Troisième dialogue : Outils de lutte contre la criminalité transnationale organisée.**

*La troisième séance de dialogue est animée par M. Nelson Mena, Spécialiste juridique du Département contre la criminalité transnationale organisée et commence par les exposés des panélistes suivants :*

1. Enquêtes communes, M. José de Gracia, Directeur adjoint à la Sous-direction des réseaux criminels, INTERPOL **(10 minutes)**
2. Opérations communes, Opérations communes, M. Milton Fornazari Junior, Délégué du Secrétaire exécutif d’AMERIPOL **(10 minutes)**
3. Enquêtes financières parallèles, M. Santiago Nieto, Directeur de la Cellule de renseignement financier du Mexique **(10 minutes)**
4. Techniques d’enquêtes spéciales, M. Warner Molina Ruiz, Substitut du Procureur du Costa Rica **(10 minutes)**

***Dialogue ouvert entre les États membres :* (55 minutes)**

*Après que les panélistes ont fait leurs exposés, les délégations prennent la parole pour des déclarations et engagent un dialogue et des interactions*

 ***Questions pour orienter les interventions des États membres:***

* *Quels outil, politique ou mesure qui été ont mis en place dans votre pays sont perçus comme un atout et un exemple pour d’autres pays pour lutter contre la criminalité transnationale organisée ?*
* *Quel est l’obstacle (absence de loi, de plan d’action, de politique publique, de ressources) existant actuellement dans votre pays qui devrait être surmonté pour lutter plus efficacement contre la criminalité transnationale organisée?*
* *Votre gouvernement a-t-il utilisé la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée comme base juridique pour l’entraide judiciaire? Votre gouvernement a-t-il utilisé d’autres mécanismes pour obtenir une entraide judiciaire?*

***Synthèse :*****(5 minutes)**

*Pendant les dernières minutes de ce dialogue, l’animateur présente un résumé des commentaires.*

12 h 00 – 12 h 10 **Examen du projet de stratégie continentale contre la criminalité transnationale organisée**

*Les délégations examinent et approuvent le projet de stratégie continentale contre la criminalité transnationale organisée, qui sera ensuite transmis à la Commission sur la sécurité continentale.*

12 h 10 – 12 h 25 **Adoption des documents de la RANDOT III**

* Projet d’indicateurs
* Projet de lignes directrices de l’OEA concernant la désignation des autorités nationales et des points de contact nationaux en matière de criminalité transnationale organisée
* Projet de recommandations

*Les délégations adoptent les documents de la réunion susmentionnés qui ont été négociés pendant les réunions du Groupe de travail*

12 h 25 – 12 h 30 **Élection du Président des prochaines réunions sur la criminalité transnationale organisée**

• Réunion des points nationaux de contact en 2022

• RANDOT-IV 2023

*Les délégations élisent le Président des prochaines réunions sur la criminalité transnationale organisée, ce qui comprend la Réunion des points de contact nationaux sur la criminalité transnationale organisée qui se tiendra en 2022 et la 4ème Réunion des autorités nationales en matière de criminalité transnationale organisée qui se tiendra en 2023.*

12 h 30 – 12 h 40 **Allocution de clôture par le Président**

*La Présidente de la Troisième Réunion des autorités nationales en matière de criminalité transnationale organisée prononce l’allocution de clôture et lève la séance.*

RA00350F04

1. 1. Les documents de référence pour cette réunion peuvent être consultés à partir des liens suivants : [Plan d'action continentale contre la criminalité transnationale organisée](file:///P%3A%5CCORRESP%5CARCH%5CINTERNET%5CFRENCH%5CHIST_06%5CCP17038F07.DOC) ; [Questionnaire d’évaluation du niveau de mise en œuvre du Plan d'action continentale contre la criminalité transnationale organisée](http://scm.oas.org/doc_public/French/hist_16/cp35986F07.doc) ; [Rapport intérimaire du Deuxième Plan de travail contre la traite des personnes (2015-2018)](file:///P%3A%5CCORRESP%5CARCH%5CINTERNET%5CENGLISH%5CHIST_19%5CCP40376E09.doc) ; [Rapport final de la Quatrième Conférence des États parties à la CIFTA](http://scm.oas.org/doc_public/FRENCH/HIST_18/CIFTA00825F07.DOC) ; [Rapport de la douzième réunion ordinaire du Comité consultatif de la CIFTA](http://scm.oas.org/pdfs/2021/CP43871ECSH-CIFTA.docx) ; [Rapport final de la XLIXe réunion du GELAVEX](http://scm.oas.org/pdfs/2021/CP43871EGELAVEX.docx), [Recommandations de la Sixième Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes, « Les défis de la lutte contre la traite des personnes en période de pandémie »](file:///%5C%5Cfalcon5%5Capps%5CCORRESP%5CARCH%5CINTERNET%5CFRENCH%5CHIST_21%5CRA00330F03.docx). [↑](#footnote-ref-1)